



Orange guadeloupe ne respect pas son contrat

Par **rvrvrv971**, le **03/12/2013** à **16:06**

bonjour a tous,rnrn"Bienvenue chez orange.Les 3em et 6 em mensualités de votre forfait vous seront offertes, dans le cadre de l'offre de portabilité"rnrnCeci est mentionné en haut des 3 abonnements que j'ai souscrit le 11/04/2013, pour un totale de 75€ par mois.rnrnAu bout de trois mois rien ,rnplus de 6 mois apres toujours rien...rnrnj' habite en guadeloupe et orange ne respecte pas ses engagement .j'ai telephoner ce matin au sevice commercial qui me propose des minutes a consommer car il ont changer le contrat au courant avr...je ne suis ni dacord ,ni informer de rien .rnrnon doit etre des millier dans cette situation... avec des promesses non tenues d'orange...rnrnQue peux t'on faire ,individuellement et encore mieux en se regroupant peut etre ...rnrnmerci pour votre reponse rnrnrnhervé

Par **rvrvrv971**, le **18/12/2013** à **16:59**

...pas de reponse ...dommage, orange nous bouffera tous...rnrnbien a vous rnrnrnrnv

Par **moisse**, le **18/12/2013** à **17:09**

Bonjour,rnMais non, Orange s'est bien souvent cassé les dents et perdu un morceau de pelure.rnIl est impossible de vous répondre sans connaitre vos contrats, voire éventuellement des novations dont vous auriez pu être informé.rnL'action de groupe n'existe pas en droit français.rnReste qu'une association ou le rapprochement avec une union de consommateurs

n'est jamais inutile.
Enfin comme tout opérateur téléphonique ce fournisseur a mis en place un médiateur qu'on peut joindre ici
:
<http://pro.orangecaraibe.com/contact/mobile/recours.html>

Par **rvrvrv971**, le **19/12/2013** à **11:53**

merci moisse pour ta reponse .
rvrv